

Communiqué de presse, jeudi 19 mai



Amélie Grassi et ACTION ENFANCE, en route pour la Mini-Transat La Boulangère !



Amélie Grassi, skipper du Pogo 6.50 ACTION ENFANCE, est une des huit femmes qui participera à la 22^e édition de la Mini-Transat La Boulangère 2019. A seulement 25 ans, la jeune Française prendra le départ de sa première transatlantique avec une certaine pression, puisqu'elle est dans les favoris pour cette édition.

Classée 2^e du Championnat de France Course au Large en Solitaire en 2018, Amélie a pour objectif de terminer dans le top 5. « *Même si le résultat escompté n'est pas atteint, je vais apprendre énormément, sportivement et humainement. Je ne perds jamais. Soit je gagne, soit j'apprends* », explique-t-elle. Cette course, c'est aussi une histoire de famille, car sa maman, Sandrine Bertho, a également participé à la Mini-Transat en 2009.

C'est sa personnalité, sa ténacité, son énergie qui ont séduit la Fondation ACTION ENFANCE. Parrainée par Loïck Peyron avec qui elle a navigué lors de la Sardinha Cup et dernièrement sur les premières étapes du Tour de Bretagne, le lien avec la Fondation s'est tout de suite fait. « *La transmission et le partage sont des valeurs que nous retrouvons au quotidien dans les Villages d'Enfants. C'est donc tout naturellement que nous avons proposé à Amélie de porter les couleurs d'ACTION ENFANCE lors de la Mini Transat.* » explique François Vacherat, Directeur général d'ACTION ENFANCE.

Le 22 septembre, c'est avec son mini ACTION ENFANCE qu'Amélie prendra le départ d'un long parcours de 4 050 milles nautiques en solitaire, soit 7500 km, qui se fera en deux étapes. La première,

longue de 1 350 milles, partira de La Rochelle, ville natale de la jeune navigatrice, pour rejoindre Las Palmas de Gran Canaria (îles Canaries). La seconde étape de 2 700 milles, dont le départ sera donné le 2 novembre, arrivera à la marina du Marin en Martinique.

Sur cette édition, la concurrence sera forte pour Amélie, elle n'aura pas moins de 89 adversaires dont 78 bizuths, comme elle sur le plan d'eau. Le départ de la première étape sera donné à La Rochelle, dimanche 22 septembre à 14h15.

Rendez-vous samedi 21 septembre à 14h30 pour le baptême du Mini 6.50 ACTION ENFANCE par Loïck Peyron, bassin des Chalutiers – La Rochelle, en présence d'Amélie Grassi et des représentants de la Fondation ACTION ENFANCE.

À propos de la Fondation ACTION ENFANCE

En France, depuis plus de 60 ans, ACTION ENFANCE a pour mission de protéger l'enfance. La Fondation accueille, protège et éduque des frères et soeurs en danger, de la petite enfance à la vie adulte. Séparés de leurs parents sur décision du juge des enfants, pour cause de maltraitance, de négligences ou encore de graves difficultés familiales, les 750 enfants confiés à ACTION ENFANCE sont ainsi réunis dans des Villages d'Enfants, composés d'une dizaine de maisons à taille humaine et chaleureuses, dans lesquelles ils peuvent se reconstruire, entourés d'éducateurs familiaux. ACTION ENFANCE porte en effet la conviction que frères et soeurs grandissent mieux ensemble en leur offrant un cadre stable, éducatif et protecteur, afin de les aider à mieux grandir et s'insérer dans la société. ACTION ENFANCE est une Fondation agréée par le Comité de la Charte du don en confiance.

www.actionenfance.org



Contacts médias :

Amélie Grassi : Mille & une vagues

Mathilde Mermod - 06 22 93 36 81

ACTION ENFANCE : Thomas Marko & Associés

Lise Morin-Forestier – 07 78 05 07 55

Bérandère Mori – 06 15 92 53 35

Vous recevez ce message car vous êtes inscrit sur notre liste de diffusion.

Confidentialité des données : Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

Si vous souhaitez vous désinscrire, [veuillez cliquer ici](#).